

Vers des Politiques Communales de Santé

éditorial

En juin 2000, les communes de Wallonie et de Bruxelles ont été invitées par la Ministre de la Santé de la Communauté française, Nicole Maréchal, à participer au réseau de mandataires communaux basé sur la Déclaration de Namur. En 2002, afin d'encourager les communes à développer des politiques locales de promotion de la santé, un appel à projets a été lancé à leur intention. Sur les trente-quatre demandes de subvention introduites, quinze ont été retenues. Ainsi se sont développés ou affermis des programmes très diversifiés, s'inscrivant à chaque fois dans la réalité particulière d'une commune; ce journal y fait écho depuis le n° 8.

Un deuxième appel à projets est maintenant lancé. Un courrier a été adressé à cet effet, fin août, à tous les bourgmestres. La date limite de remise des dossiers est le 31 décembre 2003. Une enveloppe budgétaire de 250.000 € sera réservée pour financer les projets retenus.

Comme pour la première édition, un critère essentiel guidera la sélection des dossiers. C'est l'engagement des communes dans des projets visant :

- l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens;
- la réduction des inégalités sociales, en s'appuyant sur l'action intersectorielle et les collaborations locales;
- une participation citoyenne réelle, tant dans la définition des besoins que dans la construction des projets qui visent à y répondre.

Les documents nécessaires à l'élaboration des dossiers (critères de recevabilité, canevas de rédaction, grille d'appréciation, Déclaration de Namur, coordonnées des Centres locaux de promotion de la santé) peuvent être obtenus auprès de la Direction générale de la santé, en s'adressant à Tatiana Pereira (02/413.26.50) ou à Didier Lebailly (02/413.26.62).

Marchin : la santé au CŒUR de la démocratie participative

La commune et une asbl d'éducation permanente collaborent pour mener à bien un projet de promotion de la santé fondé sur la participation active de la population.

Proche de Huy, Marchin est une commune semi-rurale très étendue, dont une des caractéristiques est la dispersion de l'habitat. Pour aller de l'un à l'autre des hameaux qui la composent, il faut « passer les bosses », ces crêtes typiques du paysage condruzien. Cela pose de gros problèmes de mobilité et ne favorise pas les contacts entre les populations de ces hameaux. Marchin compte un peu plus de 5.000 habitants. C'est une population dans l'ensemble assez jeune (il n'y a pas de maison de repos sur le territoire de la commune, seulement un immeuble d'appartements pour retraités). Une bonne partie de la population vit de l'agriculture. Il existe aussi une activité industrielle, avec une entreprise métallurgique qui fait travailler environ 250 ouvriers. Les carrières, en revanche, nombreuses autrefois, sont en déclin. La commune compte aussi trois écoles, ainsi qu'un athénée très actif.

Un échevin de la Santé, pour la première fois

Depuis les dernières élections communales, le Collège compte un

échevin de la Santé, Pierre Ferir. Secondé notamment par la conseillère communale Claudia Taronna, il a entrepris de faire de la santé au sens large un enjeu de l'action communale. Divers projets ont été mis sur pied, notamment l'organisation de stages pour les ouvriers communaux, nombreux à connaître des problèmes de dos.

Mais Pierre Ferir s'est aussi lancé dans un projet plus ambitieux, en collaboration étroite avec l'asbl Devenir, une association d'éducation permanente qui poursuit une double mission d'intégration socioprofessionnelle et de développement communautaire. Ses animateurs, Loredana Tesoro et Jean-Philippe Robinet, ont développé une importante expérience en gestion participative de projets ainsi qu'une bonne connaissance des ressources locales et des réseaux actifs à l'échelle de la commune et de ses environs. L'association porte un projet de Maison des Solidarités, lieu de dialogue et d'écoute, espace de concertation et de participation à l'élaboration des politiques sociales à Marchin.



De gauche à droite : Claudia Taronna, Jean-Philippe Robinet, Lorédana Tesoro et l'échevin Pierre Ferir.

Le projet, qui a reçu le soutien financier de la Ministre de la Santé de la Communauté française, se construit sur une conception large de la santé. « Nous voulons éviter le côté un peu austère du terme santé au sens strict. Nous mettons en avant un concept plus attirant, plus festif même, fondé sur la notion de bien-être », expliquent les promoteurs du projet.

Une fête pour faire émerger les besoins

Pour avoir un impact durable sur la vie de la commune, le projet se donne deux objectifs. D'abord, amener la population à considérer

qu'elle possède les leviers pour assurer sa qualité de vie. Ensuite, induire un comportement responsable, critique et collectif, permettant de contrer les processus de non-participation et de retrait social qui, bien souvent, entraînent les citoyens vers l'assistance.

Ce projet ne vise donc pas seulement à obtenir un résultat, mais aussi à engager un processus, la participation des habitants. Par quelle méthode ? Les promoteurs du projet sont partis de l'expérience de personnes relais, qui ont déjà une bonne connaissance du terrain : professionnels de la santé, travailleurs sociaux, associations.

« Nous voulons partir des représentations des gens. Nous allons organiser ensemble une fête qui aura pour thème central la qualité de la vie et le bien-être des habitants. Pendant la préparation de ces festivités, nous ferons émerger les besoins et les demandes. La population aura aussi la possibilité de s'exprimer pendant la fête. » Cette fête, prévue pour l'été 2004, devrait permettre de construire une sorte de maquette idéale en termes de santé et de qualité de vie.

Parallèlement à la préparation de la fête avec la population, la commune va mettre en place une Plate-forme Santé et Qualité de la vie, qui réunira les habitants et les institutions désireux d'aller au-delà. Cette Plate-forme recevra les demandes de la population, en dégagera des priorités et planifiera les actions à mettre en place. Demandes et propositions seront alors envoyées, via un comité de suivi, vers le Collège des bourgmestre et échevins et vers le Conseil communal, qui pourront prendre les options nécessaires en tenant compte de l'avis des Marchinois. Pour maintenir le processus de participation, une étape d'information sur les choix des responsables politiques et sur les projets retenus précèdera les décisions finales du Conseil.

Le comité de suivi est une pièce maîtresse du dispositif. Il réalise l'interface entre la population et les responsables politiques. Il réunit l'échevin Pierre Ferir, les conseillères communales Claudia Taronna et Annette Ricardo, le président du CPAS Jean Michel et le coordinateur du Centre local de promotion de la santé de Huy, Benoît Dadoumont. Les animateurs de l'asbl Devenir sont en outre assistés par Nicole Voets, détachée à mi-temps par le président du CPAS. Ce détachement symbolise l'engagement durable des autorités communales dans ce projet, puisqu'il est prévu que Nicole Voets continue à assurer la permanence du projet au-delà des deux années pendant lesquelles il va se développer.

Jean-Paul Vankeerberghen

La Louvière : « Et si on parlait santé? »



Le groupe *Echo-Santé* rassemble un noyau de citoyens qui veulent promouvoir la santé dans la ville. En commençant par récolter de l'information auprès de la population.

Tout a commencé en janvier 2002. Une vingtaine de citoyens de La Louvière se sont retrouvés autour d'une table en compagnie d'un chercheur de l'UCL, Julien Pierrard. Cette recherche, soutenue par La Louvière Ville-Santé et par le Collège des bourgmestre et échevins, était fondée sur le principe du *focus group*; elle se construisait sur l'analyse des réponses d'une poignée de volontaires d'accord pour parler librement de leur santé. Le chercheur n'imposait ni sujet, ni méthode prédéfinie. C'est le groupe qui décidait des thèmes à aborder et de la façon de le faire, ainsi que des intervenants à inviter. Après avoir entendu une dizaine de personnes ressources, les participants ont consacré quatre séances à l'analyse des informations collectées. Résultat : un rapport de 400 pages de commentaires, de réflexions, d'informations en tous genres, remarquable témoignage du vécu, des questions, des réflexions – parfois des inquiétudes – de représentants de la population louviéroise.

Cette recherche montre qu'il est possible de favoriser un espace de réflexion collectif pour produire et échanger de l'information entre habitants, professionnels et experts, pour répondre aux incertitudes des habitants et dépasser les préoccupations purement individuelles. Un tel travail suppose que l'on prenne mieux en compte la capacité d'expertise de l'habitant et que l'on reconnaisse son souci de recueillir de l'information, de s'exprimer et, enfin, d'agir. Cela passe aussi par une action collective et réaliste, susceptible de dépasser un climat ambiant empreint de sinistrose.

De la recherche à l'action

Une dizaine de participants ont alors décidé d'aller plus loin et de passer à

l'action. C'est ainsi qu'est né le groupe *Echo-Santé*, qui a élaboré un projet d'action articulé autour d'une série de questions de fond, par exemple :

- Comment agir pour la santé tout en conservant sa place de citoyen ?
- Comment faire prendre conscience à son voisin qu'il peut être acteur de sa santé, et cela sans endosser un rôle professionnel ?
- Comment se relier aux autres pour échanger avec eux, mieux se comprendre, mieux se connaître, être moins isolé et bénéficier de ses droits ?

Ce projet, qui a reçu le soutien de la Communauté française, va se concrétiser par un réseau de boîtes aux lettres affichant la question : « Et si on parlait santé ? ». Les Louviérois seront invités à y déposer des suggestions ou des questions. Ces boîtes aux lettres seront installées dans les différents quartiers, dans des maisons médicales, des pharmacies, des écoles, des boulangeries... Bref, là où il y a du passage. Des boîtes aux lettres seront aussi disposées à l'issue de réunions, de conférences, à l'occasion de fêtes ou d'événements culturels. Des stands pourront également être installés pour sensibiliser les habitants.

L'idée n'est pas de faire des consultations par correspondance, mais de rassembler questions et propositions et de les regrouper par sujets ou types de préoccupations. Les réponses seront apportées dans une page spéciale du journal local *La Louvière à la Une* ou à l'occasion de conférences. Toute cette information, y compris celle contenue dans le rapport de recherche, servira aussi à alimenter des soirées forums ou des ateliers d'échanges. Une douzaine de ces rencontres sont déjà programmées, de même que des conférences (p. ex. sur l'impact sanitaire éventuel des antennes GSM). Les sujets que les habitants sont invités à traiter sont les problèmes de santé individuels ou la santé dans la famille, la prévention,

mais aussi tous les aspects sociaux qui contribuent à déterminer la santé de la population et les réponses que la collectivité peut y apporter. Au cours de la recherche et du travail de préparation du projet, les membres du groupe ont d'ailleurs été frappés par la grande méconnaissance de ce qui existe déjà : peu de gens savent à qui s'adresser (services communaux, mutuelles, associations, etc.) alors que beaucoup de choses existent déjà. Il faut y ajouter la crainte ou la honte d'entamer une démarche, un sentiment très présent chez les plus démunis.

Construire un réseau de soutien

Cette action ambitieuse ne peut reposer uniquement sur l'action bénévole des membres du groupe *Echo-Santé*, même s'ils bénéficient du soutien de la coordinatrice de La Louvière Ville-Santé, Chantal Sadzot. Des contacts ont été pris avec des professionnels de la santé actifs dans la commune, ainsi qu'avec des associations ou des institutions telles que mutuelles, CPAS, écoles, services PSE, infirmières ONE, etc. Des collaborations peuvent être trouvées avec ces organismes, et pas seulement pour y installer des boîtes aux lettres. Par exemple, les étudiants de Format 21, l'école de promotion sociale de la ville, pourraient apporter leur concours à cette action dans le cadre de leur formation ou de leurs stages : recherches sur internet pour alimenter les dossiers, présentations en Powerpoint à l'intention des participants aux conférences, création d'un site internet, etc.

Un effort particulier sera fait en direction des étrangers, nombreux à La Louvière, notamment vers ceux qui sont arrivés le plus récemment et qui éprouvent souvent des difficultés de communication. Là aussi, Format 21 pourrait apporter sa contribution par l'intermédiaire des cours de français et d'alphabétisation.

Jean-Paul Vankeerberghen

Premier regard à mi-parcours

Nous avons déjà fait écho dans ces pages (voir les n^{os} 6 et 8) aux Conférences locales de promotion de la santé, dont la Communauté française a confié l'initiative aux dix Centres locaux de promotion de la santé (CLPS). Dans le Hainaut occidental, le CLPS compte parmi les membres de son assemblée générale des représentants de 14 communes sur 20 (il s'agit le plus souvent de l'échevin de la Santé ou de celui des Affaires sociales). Le choix du CLPS-Ho a été d'organiser sur son territoire, tout au long de l'année 2003, un cycle de trois conférences locales, qui se conclura provisoirement par une journée de synthèse et de perspectives. « Provisoirement », car il ne s'agit pas d'organiser des événements uniques mais bien de lancer une dynamique qui devra s'installer.

Pour mener à bien cet objectif, il fallait prendre en compte divers préalables : la diffusion du concept de promotion de la santé, la concertation des acteurs locaux, l'analyse des besoins, des demandes

La Ville de Mouscron n'est pas seulement un partenaire très actif dans l'organisation de cette manifestation (qui aura d'ailleurs lieu dans les locaux de la célèbre équipe de football de l'Excelsior). Ce partenariat se manifeste également dans des activités plus régulières, notamment via le Conseil de prévention, département de la Ville dépendant de l'échevin des Affaires sociales. Le travail de prévention porte sur les drogues et la sécurité dans les mégadancings, la violence à l'école, le sida ; la Plate-forme de prévention du sida organise une exposition itinérante qui passera par Mouscron en 2004. Beaucoup d'activités également se développent à Bernissart, où se trouve une antenne du CLPS ; elles sont plus centrées sur la santé à l'école et les problèmes de logement. De même, un point-relais est installé à Estampuis, où se mettent en place divers projets sur la santé des jeunes.

et de l'offre, la participation des usagers, etc. A cet effet, quatre orientations ont été définies :

- valoriser les acquis (en particulier les efforts déjà effectués pour réaliser un état des lieux sur le Hainaut occidental), valoriser les thématiques, les acteurs, les réseaux et les partenariats qui s'étaient déjà révélés, et s'appuyer sur le rôle du CLPS comme médiateur et partie prenante dans le développement de synergies ;
- approfondir la réflexion sur les aspects intersectoriels, par exemple à propos de l'impact du logement ou de la mobilité sur la santé ;
- articuler les Conférences locales au plus près du territoire, en décentralisant celles-ci dans les trois zones géographiques du Hainaut occidental ;
- préciser les conditions institutionnelles de faisabilité des Conférences locales.

Quant à ce dernier point, les membres composant le Comité de pilotage local, avec leurs appartenances institutionnelles fort diverses¹, ont engagé des débats parfois difficiles et sont parvenus à des décisions « faisables », dans le cadre d'un contrat de confiance opérationnel. Les membres du Comité ont partagé plusieurs niveaux de responsabilité : les grandes orientations des Conférences et les apports réciproques d'expertise, l'information et la mobilisation des réseaux de chacun, la co-organisation des Conférences, la participation à l'évaluation et au suivi des actions.

- La première Conférence locale (**le 27 mars, à Tournai**) était consacrée à un état des lieux de la promotion de la santé en Hainaut occidental, en matière d'analyse des besoins, de travail intersectoriel et de construction de partenariats ; elle a réuni 82 personnes.
- La deuxième (**le 22 mai, à Chièvres**) avait pour thème l'accessibilité des services de prévention, de soins de santé et d'aide sociale ; elle a réuni 73 personnes.

- La troisième Conférence sera organisée le **16 octobre, à Mouscron**, et portera sur les attentes, les demandes et la participation des populations aux actions de promotion de la santé.

La journée de synthèse, prévue en décembre à Tournai, constituera notamment un lieu pour l'examen et la discussion des propositions. Quelques besoins et demandes peuvent cependant déjà être épinglés, parmi lesquels : une connaissance et une valorisation accrues des ressources locales ; un décalage à réduire entre les acteurs de terrain, les scientifiques et les politiques ; la compréhension et le respect des « logiques de l'autre » pour améliorer les partenariats intersectoriels ; un plus grand soutien institutionnel et financier pour les actions de promotion de la santé (impliquant des réformes en matière légale et administrative) ; l'implication des usagers dans le fonctionnement des services socio-sanitaires ; l'augmentation de l'accessibilité des services préventifs et des soins de base, notamment pour les populations défavorisées ; etc.

D'après un texte de l'équipe permanente du CLPS-Ho

1 Représentants des villes et communes, Observatoire de la Santé du Hainaut, associations d'aide à la jeunesse, groupes de seniors, mouvements d'éducation permanente, maisons médicales, mutualités, services PSE, etc.

Le Journal du Réseau

est réalisé par le Service communautaire de promotion de la santé chargé de la communication, géré par l'asbl Question Santé, 72 rue du Viaduc, 1050 Bruxelles. Tél. 02 512 41 74 - Fax 02 512 54 36 E-mail : question.sante@skynet.be On trouve le **Journal du Réseau** et le **Fax Santé Communes** sur le site www.questionsante.org Secrétaire de rédaction : **Alain Cherbonnier** Maquette : **Frédérique Guiot** Le conseil de rédaction est assuré par le comité de pilotage. Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur. Editeur responsable : **D^r Patrick Trefois** 72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles



Avec le soutien de la Communauté française de Belgique